



centres
psycho
medico
sociaux

Centres PMS Libres de Bruxelles 2 & Nord
39 rue de Dinant à 1000 Bruxelles

LIBRES DE BRUXELLES 2 & NORD

Projet de Centre 2025-2030

*Pour les centres de l'ASBL Association des CPMS libres de
Bruxelles 2 & de Bruxelles Nord*

01/09/2025



Table des matières

A. Contexte.....	1
B. Renseignements généraux	2
C. Piliers.....	7
D. Notre identité	8
E. Missions et axes de travail	9
F. Mode de fonctionnement, méthodologie & positionnement institutionnel	11
G. Perspectives	19
H. Spécificités de notre ASBL	20

A. Contexte

Le présent document constitue le **projet de centre** des Centres PMS BXL2 et BXL Nord pour la période allant de **septembre 2025 à août 2030**. Il s'agit d'un **document de référence stratégique** qui oriente les actions de nos équipes sur une durée de cinq ans.

Ce support a pour vocation de **présenter de manière claire et structurée les spécificités de nos centres PMS**. Il s'adresse à toute personne intéressée par notre fonctionnement et désireuse de mieux comprendre notre rôle au sein du système éducatif.

Vous y trouverez :

- Une **présentation générale** de nos centres,
- la **composition de nos équipes pluridisciplinaires**,
- la **liste des établissements scolaires** dans lesquels nous intervenons,
- les **valeurs fondamentales** qui guident nos actions,
- nos **axes de travail prioritaires**,
- notre **méthodologie d'intervention**,
- les **partenariats** que nous développons dans l'intérêt des enfants, qui sont les **seuls bénéficiaires** de nos services.

Cadre législatif de référence

Les missions et les activités des Centres PMS sont définies par le **Décret du 14 juillet 2006** relatif aux missions, programmes et rapports d'activités des centres psycho-médico-sociaux, disponible sur le site officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

 [Consulter le décret \(PDF\)](#)

B. Renseignements généraux

1. Ce projet concerne

Centre PMS	Adresse	Téléphone	E-mail
CPMS Libre de Bruxelles 2	Rue de Dinant, 39 - 1000 Bruxelles	02/512.87.17	direction@cpmslibrebxl2.be Directrice : Madame Bocek
CPMS Libre de Bruxelles Nord	Rue de Dinant, 39 - 1000 Bruxelles	02/511.13.47	direction@cpmslibrebxln.be Directrice : Madame Fievet

Site @

www.pmsbxl2n.be

2. Coordonnées des établissements scolaires partenaires

Centre PMS	Niveau	Établissement	Adresse
CPMS BXL2	Maternelle	Institut Saint-Joseph Saint-Remy	Rue de l'Intendant, 232 – 1080 Molenbeek
CPMS BXL2	Maternelle	École Saint-Nicolas	Rue Léon XIII, 13 – 1120 Neder-Over-Heembeek
CPMS BXL2	Maternelle	Campus Saint-Jean	Chaussée de Ninove, 142 – 1080 Molenbeek
CPMS BXL2	Maternelle	Institut Sainte-Ursule	Chaussée de Merchtem, 11 – 1080 Molenbeek
CPMS BXL2	Maternelle	Institut Maris Stella – Saint-Lambert	Rue Stevens Delannoy, 101 – 1020 Laeken
CPMS BXL2	Maternelle	Regina Pacis	Rue du Disque, 34 – 1020 Laeken
CPMS BXL2	Maternelle	Institut Saint-Charles	Avenue du Karreveld, 7/9 – 1080 Molenbeek
CPMS BXL2	Primaire	Institut Saint-Joseph Saint-Remy	Rue de l'Intendant, 232 – 1080 Molenbeek
CPMS BXL2	Primaire	École Saint-Nicolas	Rue Léon XIII, 13 – 1120 Neder-Over-Heembeek
CPMS BXL2	Primaire	Campus Saint-Jean	Chaussée de Ninove, 142 – 1080 Molenbeek
CPMS BXL2	Primaire	Institut Sainte-Ursule	Chaussée de Merchtem, 11 – 1080 Molenbeek
CPMS BXL2	Primaire	Institut Maris Stella – Saint-Lambert	Rue Stevens Delannoy, 101 – 1020 Laeken
CPMS BXL2	Primaire	Regina Pacis	Avenue des Magnolias, 4 – 1020 Laeken
CPMS BXL2	Primaire	Institut Saint-Charles	Avenue du Karreveld, 7/9 – 1080 Molenbeek
CPMS BXL2	Primaire	Collège Saint-Pierre	Boulevard de Smet de Naeyer, 29 – 1090 Jette
CPMS BXL2	Primaire	Institut Christ-Roi	Avenue Wannecouter, 113 – 1020 Laeken
CPMS BXL2	Secondaire	Institut Notre-Dame de Lourdes	Rue Edmond Tollenaere, 32 – 1020 Laeken
CPMS BXL2	Secondaire	Collège Saint-Pierre	Rue Jean-Baptiste Verbeyst, 25 – 1090 Jette
CPMS BXL2	Secondaire	Campus Saint-Jean	Rue de Birmingham, 41 – 1080 Molenbeek
CPMS BXL Nord	Maternelle	Institut Notre-Dame de Laeken (+P1-P2)	Rue de Molenbeek, 122 – 1020 Laeken
CPMS BXL Nord	Maternelle	École Les Prés Verts	Chemin des Moutons, 1/2 – 1090 Jette
CPMS BXL Nord	Maternelle	Institut Saint-Albert	Chaussée de Gand, 1163 – 1082 Berchem-Sainte-Agathe
CPMS BXL Nord	Maternelle	École Maria-Assumpta (+P1)	Rue de Beyseghem, 174 – 1120 Neder-Over-Heembeek
CPMS BXL Nord	Primaire	Institut Notre-Dame de Laeken (P3-P6)	Rue du Tivoli, 45 – 1020 Laeken
CPMS BXL Nord	Primaire	École Les Prés Verts	Chemin des Moutons, 1/2 – 1090 Jette
CPMS BXL Nord	Primaire	Institut Saint-Albert	Chaussée de Gand, 1163 – 1082 Berchem-Sainte-Agathe
CPMS BXL Nord	Primaire	Maria-Assumpta (P2-P6)	Avenue Wannecouter, 115 – 1020 Laeken
CPMS BXL Nord	Secondaire	Collège La Fraternité	Rue de Drootbeek, 2 – 1020 Laeken
CPMS BXL Nord	Secondaire	Lycée Maria-Assumpta	Avenue Wannecouter 76 - 1020 Laeken

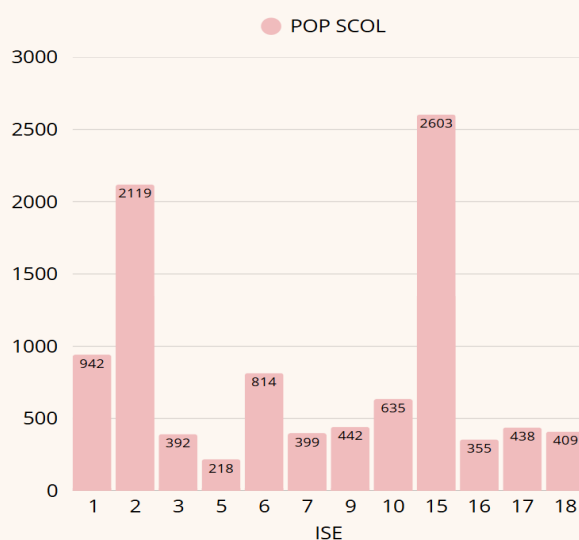
3. Contexte socio-économique des établissements partenaires

Nos centres PMS interviennent dans un ensemble d'écoles aux profils variés. Si certaines présentent des indices socio-économiques (ISE) relativement élevés (entre 15 et 18), la majorité de nos établissements partenaires affichent des ISE inférieurs à la moyenne ($\leq 10/20$), ce qui reflète une diversité de contextes scolaires.

La **moyenne pondérée** de l'Indice Socio-Économique des établissements partenaires de l'asbl est de **8,70** et l'**écart-type pondéré** de l'indice socio-économique (ISE) est d'environ **6,09**.

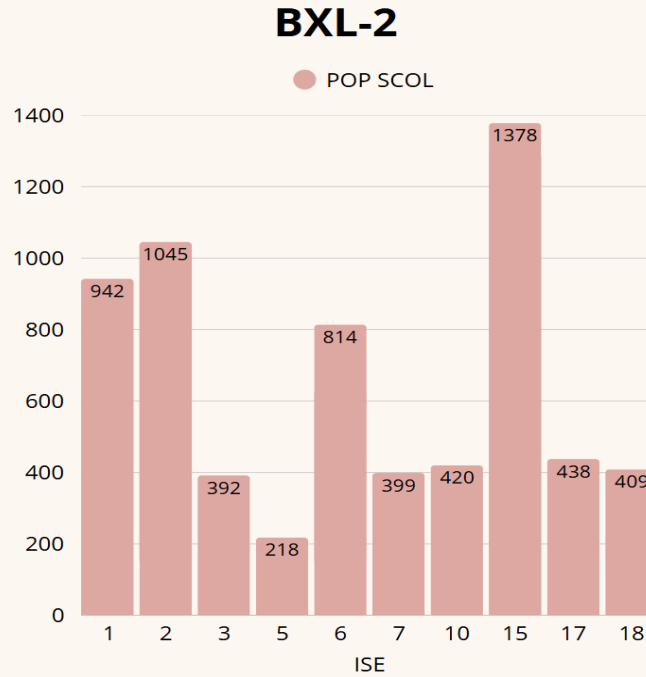
Dans ce cadre, nos équipes adaptent leurs interventions à différents facteurs contextuels, tels que la pluralité des langues parlées, la diversité des repères culturels et sociaux, ainsi que les réalités socio-économiques locales. Ces éléments, constituent des paramètres que nous intégrons dans notre approche afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Population scolaire ASBL

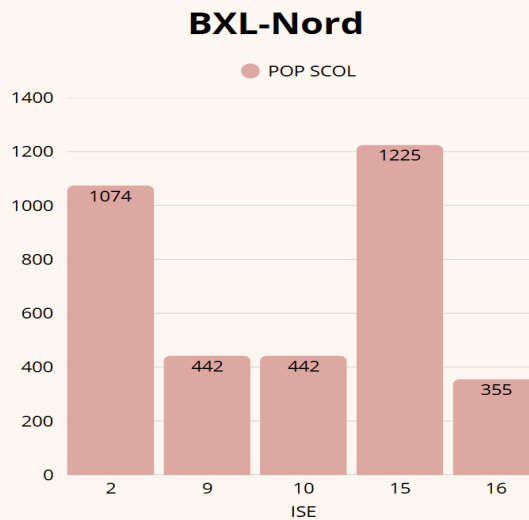




Population scolaire Bruxelles 2



Population scolaire Bruxelles Nord



4. Nos équipes PMS

Centre	Fonction	Équivalents Temps-Plein
CPMS de Bruxelles 2	Direction	1
CPMS de Bruxelles 2	Conseiller.ère.s psychopédagogiques	3
CPMS de Bruxelles 2	Auxiliaires sociales	2
CPMS de Bruxelles 2	Auxiliaires paramédicales	2
CPMS de Bruxelles 2	Auxiliaire logopède	0,5
CPMS de Bruxelles Nord	Direction	1
CPMS de Bruxelles Nord	Conseiller.ère.s psychopédagogiques	2
CPMS de Bruxelles Nord	Auxiliaires sociales	2
CPMS de Bruxelles Nord	Auxiliaire paramédicale	1
CPMS de Bruxelles Nord	Auxiliaire logopède	0,5



C. Piliers

Engagés avec conviction, les Centres PMS BXL2 et BXL Nord fondent chacune de leurs interventions auprès des élèves sur des principes solides et partagés. Ceux-ci structurent notre posture professionnelle et nourrissent la qualité de notre accompagnement. Ces fondements s'inscrivent pleinement dans **le programme spécifique du Pouvoir Organisateur**, qui constitue un cadre de référence.

Une posture éthique et respectueuse

Respect, ouverture et non-jugement

Nous reconnaissons la singularité de chaque enfant, sans a priori ni stéréotype.

Confidentialité et confiance

Le respect de la vie privée et la construction d'un lien de confiance sont au fondement de notre action.

Une approche libre et non contraignante

Indépendance et liberté

Nos interventions sont menées en toute autonomie, dans le respect du cadre déontologique.

Non-contraignance

L'adhésion volontaire est au cœur de notre démarche, dans une logique de respect et de libre choix.

Une équipe engagée et réactive

Flexibilité et disponibilité

Nous adaptons nos pratiques aux réalités du terrain et aux besoins spécifiques des enfants.

Accompagnement et solidarité

Nous avançons aux côtés des enfants, dans une dynamique de soutien et de coopération.

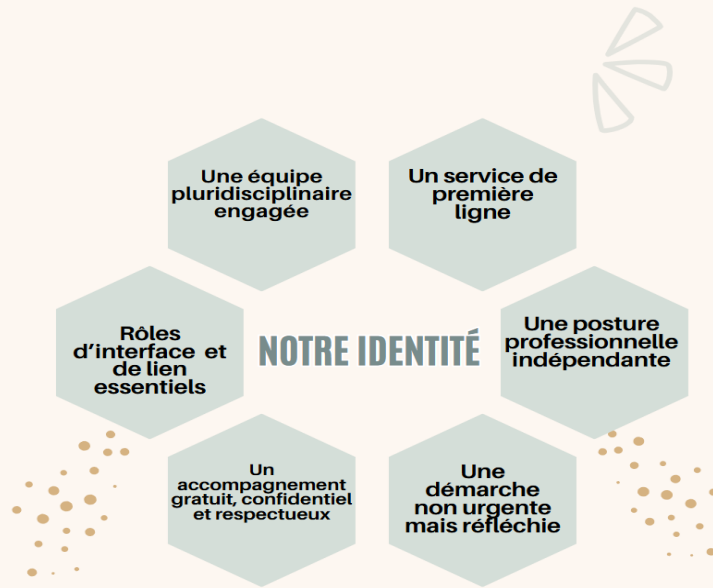
Une relation humaine de qualité

Accueil et écoute

Chaque enfant est accueilli avec attention, dans le respect de son vécu et de son rythme.

Bienveillance et empathie

Nous plaçons l'humain au centre, en cultivant une posture d'écoute sensible et respectueuse.



D. Notre identité

Nous sommes unis par une mission commune : contribuer au **bien-être des enfants et des jeunes** tout au long de leur parcours scolaire.

Présent.es à la fois dans les écoles partenaires et dans nos bureaux, nous assurons un **accompagnement de proximité, accessible et cohérent.**

Nous facilitons la **communication** entre : les enfants, leurs familles, les équipes éducatives et les acteurs de l'aide et du soin à l'enfance.

Notre objectif : encourager une **collaboration constructive dans l'intérêt de l'enfant/du jeune.**

Nos interventions sont guidées par **l'autonomie, l'indépendance professionnelle** et une **posture neutre.**

Nos services sont **gratuits, confidentiels et non contraignants.** Nous intervenons dans le respect du **secret professionnel.**

Nous ne sommes **pas un service d'urgence**, nos actions se déroulent exclusivement pendant nos horaires de travail et elles s'inscrivent dans une logique d'accompagnement planifié. En cas de situation urgente, il est recommandé de contacter les services spécialisés compétents.

E. Missions et axes de travail

1. NOS OBJECTIFS PRIORITAIRES

Les Centres PMS BXL2 et BXL Nord s'engagent à accompagner les enfants/jeunes — **nos bénéficiaires** de manière globale et attentive, à travers les objectifs suivants :



Offrir un espace d'écoute et de soutien aux enfants/jeunes

qui en ressentent le besoin, ainsi qu'à leurs familles, dans un cadre respectueux et confidentiel.



Adopter une approche systémique et collaborative,

en créant des passerelles entre les différents acteurs gravitant autour de l'enfant : familles, équipes éducatives et partenaires du réseau.



Soutenir chaque enfant dans la construction de son projet personnel et professionnel,

en l'aidant à mieux se connaître, à faire des choix éclairés et à se projeter dans l'avenir.

Observer et identifier les difficultés éventuelles,

en leur donnant du sens et en co-construisant des pistes d'accompagnement adaptées aux besoins spécifiques de chaque enfant.


Veiller au respect des droits de l'enfant

et contribuer à ce que chaque jeune puisse évoluer dans un environnement favorable à son développement global.



Prévenir et sensibiliser,

en menant des actions d'information sur des thématiques essentielles telles que le bien-être, l'expression des émotions, l'utilisation des écrans, ...



2. NOTRE ORGANISATION POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Pour concrétiser ces objectifs, notre organisation repose sur des modalités de travail structurées, en lien étroit avec les réalités du terrain scolaire.



² Il est important de préciser que nous n'effectuons pas les inscriptions, mais que nous apportons un appui dans cette étape clé du parcours scolaire.

F. Mode de fonctionnement, méthodologie & positionnement institutionnel

1. CADRE DE TRAVAIL

Notre méthodologie repose sur un principe fondamental : pour les **élèves** du **primaire**, l'**accord parental** est **indispensable** à toute intervention individuelle. Aucune observation ni prise en charge ne peut être entreprise sans le consentement explicite des parents ou responsables légaux. Cette exigence reflète notre volonté de positionner les **parents** comme **acteurs** à part entière de la démarche, en les invitant à solliciter eux-mêmes notre accompagnement.

Pour les élèves du **secondaire**, l'accompagnement peut être envisagé sans cet accord préalable, tout en veillant à informer et impliquer les parents lorsque cela s'avère pertinent.

Nos services sont **gratuits, confidentiels et non contraignants**. Cela signifie que les élèves et leurs familles conservent **la liberté de choisir** d'adhérer ou non aux propositions formulées, à chaque étape de l'accompagnement.

- LES SITUATIONS PARTICULIÈRES

*Toutefois, dans des situations particulières — telles que des suspicions de maltraitance ou tout autre contexte de danger pour l'enfant — une première demande peut émaner du jeune lui-même, d'un enseignant ou de la direction de l'école. Dans ces cas, un **premier entretien exploratoire** peut être proposé à l'enfant, dans le respect du cadre légal et déontologique.*

- Maltraitance

Dans ces cas spécifiques de situations de **maltraitance présumée ou avérée**, les agents PMS agissent avec **rigueur, éthique et responsabilité**, dans le respect des procédures et en étroite collaboration avec les directions d'établissement. La **procédure** est la suivante :

Lorsque les confidences sont recueillies **par un acteur éducatif ou pédagogique au sein de l'école**, c'est la **direction de l'école** qui prend l'initiative de **rencontrer les parents** afin de leur



exposer la problématique. Dans ce cadre, notre équipe intervient **en amont et en aval** de cette rencontre :

- Pour **soutenir la direction** dans son analyse et sa posture,
- pour **proposer aux parents et à l'enfant des pistes d'aide adaptées**, en lien avec les ressources internes et externes (en première intention : SAJ, SOS enfants).

Lorsque l'enfant se confie **directement à un membre de notre équipe, nous assumons pleinement la responsabilité** de la démarche :

- En assurant l'écoute et en agissant dans un objectif de protection de l'enfant,
- en coordonnant les étapes suivantes avec la direction de l'établissement et les services compétents.
 - Crise majeure

Dans un contexte de crise survenant au sein d'une école partenaire, des spécificités dans notre positionnement et dans notre articulation avec les acteurs de l'enseignement/éducatif et la cellule de crise de la FWB sont également d'application.

Notre rôle s'inscrit en **étroite collaboration avec la direction** ou l'équipe de direction de l'établissement scolaire. Nous participons à la réunion d'alignement stratégique réunissant les différents acteurs amenés à jouer un rôle de cadre dans la gestion de la crise.

Nous assurons **l'encadrement des enfants et/ou des jeunes**, tandis que les équipes mobiles de la Fédération Wallonie-Bruxelles prennent en charge l'accompagnement des adultes.

Un kit « crise », élaboré par les agents de l'ASBL, est mis à disposition des directions d'écoles - sur demande- afin de soutenir les démarches à entreprendre durant cette période.

2. ACCESSIBILITÉ ET COMMUNICATION

Nous veillons à être **facilement accessibles** pour nos bénéficiaires. Les prises de contact peuvent se faire via :



Notre site internet (<https://www.pmsbxl2n.be>)



E-mail (propre à chaque équipe locale)
Smartschool (lorsque l'école utilise ce mode de communication)



Téléphone fixe (permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h)
02/512.87.17 ou 02/511.13.47

Les professionnels peuvent également nous joindre
via nos numéros de téléphone professionnels.

Cette diversité de canaux vise à garantir une communication fluide et adaptée aux besoins de chacun.

3. MODALITÉS D'INTERVENTION

Nos actions prennent des formes variées :

- **Individuelles**, lorsqu'elles concernent un enfant ou une famille en particulier ;
- **Collectives**, à travers des animations en classe, conçues en fonction des besoins identifiés sur le terrain.

Nous travaillons en **interdisciplinarité**, en mobilisant les compétences croisées de nos équipes. Les bénéficiaires sont souvent rencontrés en **co-intervention** (duo ou trio de professionnels), et chaque situation est discutée en équipe afin d'enrichir la compréhension et d'ajuster les réponses proposées.

4. CONCERTATION ET AJUSTEMENT AUX BESOINS DU TERRAIN

Nous accordons une attention particulière à l'**adéquation de nos actions avec les réalités du terrain scolaire**. Pour cela, nous proposons plusieurs fois par an **des temps de concertation avec les directions et les membres des équipes pédagogiques**.

Ces échanges permettent de faire le point sur les situations en cours, d'identifier de nouveaux besoins et d'ajuster nos priorités. Ce fonctionnement ciblé et souple remplace notre participation systématique à tous les conseils de classe, au profit d'une **collaboration plus efficiente et contextualisée**.

Les PAAE (Plan Annuel d'Action par Ecole) et les tableaux de suivis, conçus en interne, constituent des outils essentiels qui facilitent et optimisent notre approche.

Le PAAE de chaque école permet de visualiser les actions prévues dans l'école et ce par axe de missions (8). Nous cherchons à établir des objectifs spécifiques et adaptés aux besoins de la population scolaire de l'établissement.

Les tableaux de suivis, permettent d'avoir une vue macro sur l'ensemble des dossiers ouverts par école et par classe.

5. DYNAMIQUE COLLABORATIVE, ARTICULATION DES RÔLES ET TEMPORALITÉ

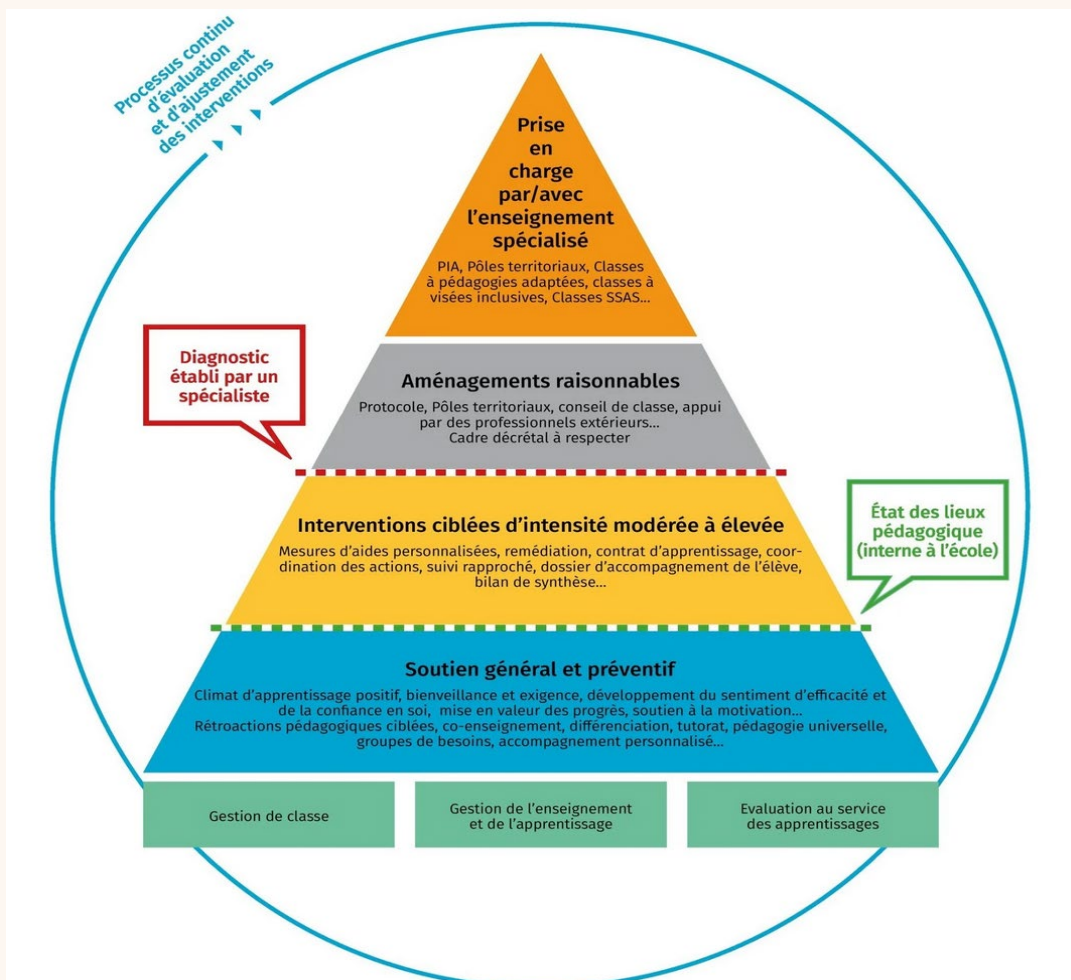
Comme mentionné précédemment, **chaque demande** adressée à nos services fait l'objet d'une **collaboration étroite** avec les **directions** d'écoles, les **enseignants** et/ou les **équipes éducatives** mais aussi, dans certaines situations, avec **les pôles territoriaux ou les SPSE**.

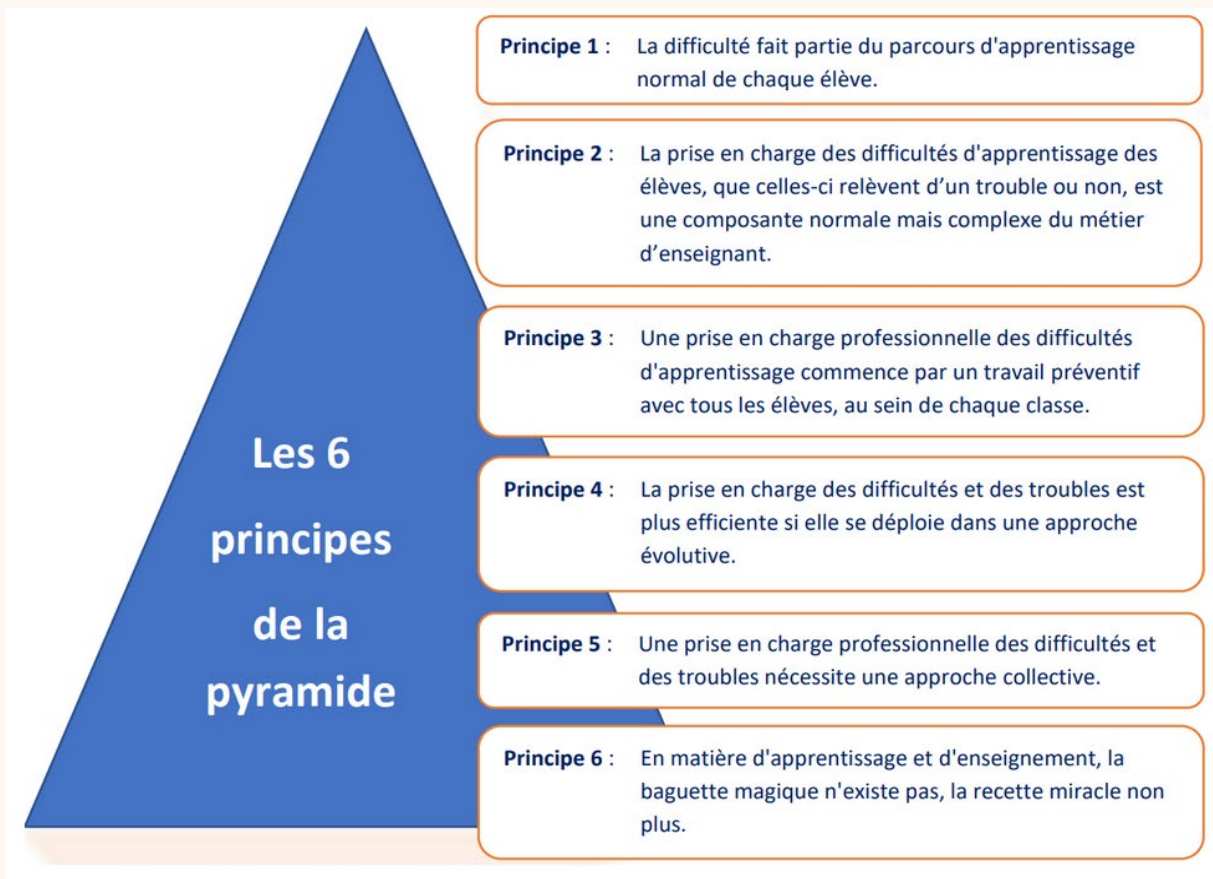
En fonction de nos **champs d'intervention**, de notre **expertise**, de notre **cadre** de travail spécifique mais aussi de la **nature de la problématique**, nous **agissons** à des **moments** et à des **niveaux différents**, garantissant ainsi un accompagnement adapté et cohérent.

- COLLABORATION AVEC LES ÉCOLES PARTENAIRES

Nous inscrivons notre travail dans une démarche **collective et évolutive** de la prise en charge des difficultés que rencontrent nos bénéficiaires.

La **Pyramide de prise en charge des difficultés d'apprentissage**, réalisée par la Direction de l'enseignement fondamental, illustre avec précision les différents niveaux d'intervention en jeu dans ce contexte.





Lorsqu'au cours de son parcours scolaire, un **élève** rencontre une **difficulté pédagogique**, l'**enseignant** joue un **rôle essentiel** en lui apportant le **soutien nécessaire** pour l'**aider** à la surmonter.

Avant de solliciter le **CPMS**, l'enseignant essaie, en amont, différentes **pistes de travail**. Dans les cas où des **aménagement raisonnables** ou des **dispositifs d'intégration permanente totale** (IPT) sont nécessaires, nous collaborons activement avec les **Pôles territoriaux**. Leur objectif est de favoriser l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.

Nous travaillons en collaboration avec trois Pôles territoriaux :

1. Etoile du Berger	Niveau fondamental
2. IRSA	Niveau fondamental
3. Joie de vivre	Niveau secondaire

- COLLABORATION AVEC UN RÉSEAU PROFESSIONNEL

Nous collaborons avec les professionnels qui agissent au sein des établissements scolaires. Leurs missions leur sont propres et sont complémentaires à nos interventions psycho-médico-sociales.

Quelques exemples non exhaustifs :

- Les situations de harcèlement

Dans les situations de **harcèlement**, ces différents niveaux d'interventions et d'ajustement sont également en jeu. En tant que **Centre PMS**, nous nous positionnons comme **acteurs dans leur prise en charge individuelle**. Notre rôle est d'accompagner les élèves concernés avec **écoute, discernement et professionnalisme**, en collaboration étroite avec les familles et les équipes éducatives.

Dans une logique de complémentarité, les **actions collectives de prévention** (animations en classe, sensibilisations, etc.) seront **préférentiellement confiées à des associations spécialisées**. Cette orientation vise à garantir la **qualité, la continuité et la pérennité** des interventions.

Notre approche repose sur trois piliers :

- **L'accompagnement individuel** des élèves en souffrance,
- **La collaboration institutionnelle** avec les directions et les équipes pédagogiques/éducatives,
- **La coordination avec les partenaires spécialisés** pour les actions collectives.

- Les animations EVRAS en 6ème primaire et en 4ème secondaire

Dans le cadre de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS), notre ASBL adopte une posture de complémentarité vis-à-vis des plannings familiaux. Ayant vu dernièrement leurs **moyens renforcés**, il nous apparaît pertinent de proposer un **relais** vers leurs services aux établissements scolaires avec lesquels nous collaborons.



Nous leur laissons la pleine responsabilité de l'animation des séances destinées aux élèves de 6e primaire et de 4e secondaire, conformément à leur expertise reconnue dans ce domaine.

Nous élaborons une offre de service additionnelle, visant à enrichir les actions des plannings, tout en répondant aux besoins spécifiques identifiés au sein des établissements scolaires.

Nous envisageons, par exemple, la mise en place d'animations en amont de ces classes, portant sur différentes notions fondamentales telles que la **découverte du corps** et le **respect de soi et des autres**. Ces interventions permettront d'instaurer une approche progressive de l'EVRAS, en posant des bases essentielles, avant d'aborder des thématiques plus approfondies au cours des années suivantes. Ces actions seront ajustées aux besoins du terrain et pensées en complémentarité avec les interventions des plannings familiaux.

6. RÉFLEXIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Notre ASBL valorise une **culture de réflexion continue** et de **développement des compétences**. Nous mettons à disposition de nos équipes :

- Des groupes de travail thématiques,
- Des intervisions par fonctions,
- Des concertations locales,
- Des supervisions professionnelles.

Nous encourageons également la **formation continue**, à travers différents processus :

- Des formations individuelles ciblées
- Des entretiens d'évolution avec la direction
- Des formations collectives

Ces espaces nourrissent une **posture réflexive** et garantissent la **qualité** et l'**actualisation de nos pratiques**.

G. Perspectives

Dans une dynamique d'évolution continue et de renforcement de nos outils de communication, **notre ASBL dispose actuellement d'un site internet <https://www.pmsbxl2n.be>**, qui présente nos missions, nos actions et les informations utiles à nos publics.

Ce site est appelé à évoluer prochainement vers une **plateforme à différents accès** :

- Un **espace intranet sécurisé**, exclusivement réservé aux membres du personnel, sera progressivement mis en place. Il permettra un accès centralisé à la documentation interne, aux outils de travail, aux supports méthodologiques et aux ressources partagées, favorisant ainsi la cohérence et l'efficacité du travail en équipe.
- Un **espace "Documentation" public** sera également développé au sein du site actuel. Accessible à tous les visiteurs du site, il proposera des contenus informatifs sur des thématiques psycho-médico-sociales en lien avec les réalités du terrain scolaire. Cet espace vise à **soutenir la sensibilisation, l'information et la prévention**, tant pour les familles que pour les professionnels de l'éducation.

Ces évolutions s'inscrivent dans notre volonté de **favoriser l'accessibilité, la transparence et le partage de connaissances**, au service de nos bénéficiaires et de nos partenaires.

H. Spécificités de notre ASBL

Notre ASBL se distingue par une dynamique interne forte, fondée sur l'innovation, la réflexion collective et le développement professionnel continu.

Pour répondre aux besoins du terrain et renforcer la qualité de nos interventions, nous avons mis en place des **projets structurants**, des **espaces de travail collaboratif** et des **outils internes adaptés à notre réalité de terrain**.

1. PROJETS STRUCTURANTS

- RENFORCER LA POSTURE RÉFLEXIVE POUR PLUS DE COHÉRENCE ET DE SENS

Nous avons initié **deux projets** visant à renforcer la cohésion, la créativité et l'engagement des membres du personnel (MDP) :

- Groupes de Travail thématiques (GT)

Les GT sont constitués autour de thèmes choisis par les MDP, en lien avec les préoccupations du terrain. La participation est volontaire et s'étend sur une année.

Deux jalons rythment leur fonctionnement :

- **Mars** : rencontre avec les chef.fe.s de projet pour faire le point sur les objectifs.
- **Juillet** : stand-up de 15 minutes pour préparer la présentation des productions et réflexions lors de la semaine *Rêv'Team*.



Rêv'Team :

Cette semaine est consacrée à la prise de recul, à la préparation de la nouvelle année scolaire et à la valorisation des outils développés au sein des groupes de travail (GT). Elle constitue également un temps fort de célébration, de transmission des savoirs et de décisions collectives concernant la poursuite ou la création de nouveaux GT. Le nom et le logo de cette initiative ont été choisis de manière collaborative par les équipes, renforçant ainsi leur appropriation du projet.

- Optimisation des tâches : une alternative aux conseils de classe

Nous avons réévalué notre participation systématique aux conseils de classe afin de réorienter ce temps vers des actions à plus forte valeur ajoutée pour les élèves et les équipes éducatives.

Cette démarche vise à dégager des ressources temporelles pour les réinvestir dans :

- L'analyse approfondie et la gestion qualitative des situations identifiées en amont par les équipes éducatives ;
- Le renforcement de la collaboration interdisciplinaire au sein des équipes ;
- La valorisation et la dynamisation de l'engagement professionnel.

2. DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

Nous plaçons l'évolution des compétences au cœur de notre fonctionnement :

- **Formations continues**
En individuel, en petits groupes ou en ASBL, pour rester en phase avec les évolutions théoriques et sociétales.
- **Entretiens "One to One"**
Espaces de dialogue entre chaque agent et la direction, pour soutenir le bien-être au travail et définir des objectifs professionnels personnalisés.
- **Supervisions collectives**
Organisées par équipe ou à l'échelle de l'ASBL, elles visent à améliorer les pratiques, fluidifier les dynamiques d'équipe et renforcer l'alignement institutionnel.
- **Intervisions par fonction**
Espaces d'échange entre pairs pour mutualiser les pratiques, monter en compétence et produire des outils transférables. Ces groupes assurent également **le suivi des stagiaires**, de leur sélection à leur évaluation.
-

3. VIE D'ÉQUIPE ET ENGAGEMENT COLLECTIF

La dynamique d'équipe constitue un levier essentiel de bien-être au travail et de performance collective. Dans cette optique, nos comités internes contribuent activement à la qualité de vie au sein de l'organisation. Ces espaces de participation renforcent la cohésion entre collègues, facilitent l'intégration des nouveaux membres (onboarding) et soutiennent le développement d'une culture organisationnelle fondée sur l'engagement, la collaboration et la responsabilité partagée.

Les comités actuellement actifs sont :

- **Le comité Fête**, qui organise des moments conviviaux favorisant les liens informels entre collègues ;
- **Le comité Écolo**, engagé dans des initiatives de transition écologique et de sensibilisation au développement durable ;
- **Le comité Accueil**, qui veille à l'intégration bienveillante des nouveaux membres et à la qualité de l'environnement de travail.

4. OUTILS INTERNES AU SERVICE DE L'ACTION

Pour soutenir l'organisation et la fluidité du travail, nous avons développé des outils adaptés à notre pratique :

- **Plateforme collaborative Teams** : Facilite le travail en équipe au sein de notre ASBL en centralisant les échanges, en favorisant la coopération à distance et en simplifiant le partage de ressources
- **PAAE (Plan d'Action Annuel par Ecole)** : Permet, année après année, d'ajuster les actions proposées par nos équipes en fonction des besoins concrets du terrain
- **Tableaux de suivi des situations** : Favorisent la centralisation des informations en termes de prise en charge et assurent une meilleure transmission des données entre les membres de l'équipe



- **Tableaux de formation :** Permet de structurer, suivre et optimiser le développement des compétences de l'ensemble des membres de l'ASBL.
- **Projet de formation structuré :** Offre à chaque agent la possibilité de planifier son développement professionnel sur une période de 1 à 6 ans (agent temporaire/définitif). Il assure une cohérence et une continuité dans son évolution et ses choix de formation.